

manifestons

<http://www.cgas.ch/1erMai/>

2017

journée revendicative internationale
des travailleuses et travailleurs

1^{er} mai

NON

à la hausse
de l'âge de la retraite
à la baisse des rentes
à la réforme PV2020

lundi 1^{er} mai 2017

11h au monument à la mémoire des Brigadistes, rue Dancet côté plaine de Plainpalais, allocutions de solidaritéS et CGAS, ainsi que Fair Internship Initiative - FII Geneva

15h départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, rue du Conseil Général, rue Balmat, plaine de Plainpalais

16h30 allocutions du Parti du Travail et du SIT

la fête populaire a lieu sur la Plaine de Plainpalais,
côté Place du Cirque

17h partage et restauration avec plus de 30 stands - jusqu'à 21h00

20h30 au Sputnik projection gratuite de « Oncle Bernard, L'anti-leçon d'économie »

Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} mai 2017 (022 731 84 30 info@cgas.ch), constitué par CGAS Communauté genevoise d'action syndicale, Parti du Travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Syndicat du personnel du BIT, Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné et les associations de personnel du CERN, de l'OIM, de l'OMPI, de l'OMS et de l'UIT, FICSA Fédération des associations de fonctionnaires internationaux. Soutenu par AVIVO, OSEO Œuvre suisse d'entraide ouvrière, CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève, ASSMP Association Maison Populaire de Genève, MPF Mouvement populaire des familles, ATTAC Genève, CUP Collectif urgence Palestine, JSG Jeunesse socialiste genevoise, DAL Défense des Aîné-e-s des Locataires de l'Emploi et du Social, Jours de mAï, La Gauche-Genève, PCG Parti communiste genevois, ADC Association de défense des chômeurs, Gauchebd, ACRG Association chilienne de Genève, ADTS Association de défense des travailleuses du sexe, AKM Association Centre culturel des Alévis de Genève

Non à la hausse de l'âge de la retraite Non à la baisse des rentes

Contre Prévoyance vieillesse 2020

Prévoyance vieillesse 2020 n'apporte aucune amélioration pour les 2,3 millions de retraité-e-s actuel-les. La hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans est inacceptable compte tenu des inégalités salariales et sociales. En outre elle préfigure celle de tous et toutes à 67 ans. Le cumul de la hausse de la TVA, des cotisations à l'AVS et au deuxième pilier va baisser le salaire net des salarié-e-s et leur pouvoir d'achat, notamment pour les bas salaires dont un nombre important de femmes.

La réforme décidée par le parlement franchit la ligne rouge et entre dans la logique patronale et de droite du « Travailler plus, plus longtemps, cotiser plus pour moins de rentes ».

Prévoyance vieillesse 2020 est aux antipodes des valeurs fondamentales du syndicalisme et de la gauche.

Injuste et anti-sociale car elle sacrifie les femmes, les retraité-e-s et les bas revenus, elle est combattue par un référendum en cours.

Les femmes à 65 ans dès 2018...

L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans dès 2018 impose aux femmes qui ont aujourd'hui 60 ans de déjà travailler une année de plus.

Cette hausse n'est pas un détail de la réforme mais son objet central.

Le bonus de 70 francs mensuel prévu uniquement pour les nouveaux et nouvelles retraité-e-s ne comble pas ce recul. Sur la base d'une rente moyenne mensuelle de 2.000 francs, **la perte pour les femmes est de 24.000 francs en une année.** Avec le supplément AVS de 70 francs mensuels, soit 840 francs annuels, les femmes devront attendre jusqu'à 94 ans pour récupérer l'équivalent de la perte due au relèvement de l'âge de la retraite.

C'est l'égalité à l'envers car l'égalité salariale et sociale tout au long de la vie active et dans le partage des tâches éducatives et domestiques n'est de loin pas atteinte.

Prévoyance vieillesse 2020 ce sont ainsi **1,3 milliards d'économie** sur le dos et au détriment des femmes.

Augmenter l'âge de la retraite des femmes c'est également augmenter le nombre de chômeurs-euses. Entre 18.000 et 25.000 salariées seraient contraintes de rester sur le marché de l'emploi une année de plus. Ces emplois non libérés ne pourront pas être occupés par les jeunes. Les **chômeurs-euses âgé-e-s** auront plus de difficultés à trouver un emploi. Les femmes seniors sans emploi devront galérer une année de plus avant de toucher la retraite.

...puis tous et toutes à 67 ans

Accepter l'argumentation de l'âge de la retraite des femmes signifie ni plus ni moins d'entrer dans la logique des intérêts stratégiques du patronat et de la droite, lesquels, en Suisse comme ailleurs, prônent de travailler plus longtemps, sans augmentation de salaire ni partage des richesses, de cotiser plus et de baisser les rentes. Donner des signes de consentement à cette logique amène au relèvement de l'âge de la retraite de tous et toutes à 67 ans.

Les partis bourgeois aux chambres fédérales l'ont d'ailleurs réaffirmé dès le vote sur Prévoyance 2020 acquis le 17 mars en emboîtant le pas des associations patronales: la prochaine étape de réforme des retraites doit viser la hausse à 67 ans pour toutes et tous.

Pas un centime pour les retraité-e-s

Il y a moins d'une année, afin de concrétiser le principe constitutionnel d'assurer une retraite digne à toutes et tous, nous défendions l'initiative AVSplus. Refusée en votation populaire en septembre 2016, elle préconisait une augmentation de 10% des rentes AVS de toutes les retraité-e-s, actuelles et futures, soit 200 francs mensuels pour une rente moyenne.

Comment peut-on aujourd'hui prétendre que le maigre bonus de 70 francs mensuels, réservé aux futures et futurs retraité-e-s est une avancée historique ?

Prévoyance vieillesse 2020 laisse sur le carreau les 2,3 millions de retraité-e-s actuel-le-es. Loin d'être avancée sociale, **elle divise les retraité-e-s en deux catégories**: sans ou avec bonus de 70 francs.

Ce blocage des rentes, couplé à l'augmentation de la TVA, l'impôt le plus antisocial, et aux hausses des primes pour l'assurance maladie, conduit à la baisse du revenu des retraité-e-s. Encore une fois, les femmes seraient particulièrement perdantes car 40% d'entre elles n'ont que l'AVS pour vivre.

Baisse des rentes pour la majorité

Alors qu'en 2010 les syndicats et la gauche ont gagné en votation populaire par 72% de Non contre le vol des rentes par la baisse du taux de conversion minimal des rentes du deuxième pilier, Prévoyance 2020 prévoit la baisse de ce taux de 6,8 à 6%, ce qui fait baisser les rentes d'environ 12%. La réforme prévoit également que le **relèvement de l'âge minimal donnant droit à une rente du deuxième pilier passe de 58 à 62 ans**.

Pour maintenir le niveau des rentes LPP, les caisses de pensions vont rapidement augmenter les cotisations et relever l'âge de la retraite fixée dans leur règlement à 66, 67, voire 70 ans. Les salarié-e-s n'auront pas le choix: pour conserver le niveau de rentes, il faudra travailler plus longtemps, et payer des cotisations plus élevées. Au grand bénéfice des banques et des assurances, et au détriment de la qualité de vie, du niveau des rentes et des intérêts des salarié-e-s.

Baisse du salaire net pour les salarié-e-s

En plus des mesures déjà citées (augmentation des cotisations à l'AVS et au deuxième

Retransmission des discours

sur Radio Zones 93,8 Mz

streaming à <http://www.radiozones.com/>

pilier, augmentation de la TVA, hausse de l'âge de la retraite des femmes, hausse de l'âge minimal donnant droit à la rente du deuxième pilier), la réforme introduit une réduction du revenu d'entrée LPP qui va passer de 21 150.- à 14 100 francs.

Ces cotisations supplémentaires représenteront une **lourde charge sur les salaires** déjà particulièrement faibles des personnes à temps partiels ou à bas revenus, en majorité des femmes, qui verront leur salaire net baisser.

Faire aboutir le référendum et voter **NON à PV2020 le 24 septembre 2017**

C'est pour faire entendre la voix des femmes dont les droits sont remis en cause, des bas revenus dont les intérêts n'ont pas été préservés, des retraité-e-s dont la rente va stagner ou baisser, ainsi que la voix de celles et ceux qui s'opposent à cette réforme antisociale au profit des banques et des assurances que le référendum a été lancé.

**50.000 signatures
sont à récolter
d'ici le 3 juillet**
Signez et faites signer
en commandant des feuilles à
referendumPV2020@cgas.ch

Partage des richesses, robotisation de l'emploi, défense des prestations et services publics, droits des migrant-e-s

Le 1^{er} mai est également l'occasion de réaffirmer, après la victoire à plus de 60% contre la RIEIII en février, qu'un partage des richesses plus équitable est indispensable à la cohésion sociale. Et que la future réforme de la fiscalité du bénéfice des entreprises sera de nouveau combattue si elle ne garantit pas des ressources suffisantes aux services publics pour servir des prestations de qualité à la population en matière d'éducation, santé, aide sociale, transports, culture, etc.

La numérisation et robotisation de l'emploi et ses effets entrent dans ce champ de revendications. Faut-il taxer les robots et autres automatisations qui suppriment des emplois? Ou faut-il taxer plus fortement le capital, car les robots font économiquement partie du capital? Et partager les gains de productivité, par une baisse significative de la durée du travail, afin de partager l'emploi entre toutes et tous et vivre mieux.

Vivre mieux et non plus cachés, et mettre fin à l'hypocrisie et à l'exploitation. Le 1^{er} mai est également l'occasion de réaffirmer que la lutte paye. Comme celle qui a abouti à Genève à l'opération de régularisation des sans papiers Papyrus. Elle permettra à des milliers de salarié-e-s sans statut légal, actif-ve-s dans l'économie domestique et ailleurs, de sortir de l'ombre, d'avoir accès aux assurances sociales, et de mieux se défendre contre les abus patronaux.